

« NATIXIS AM FUNDS »

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

R.C. Luxembourg B 177 509

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur,

La SICAV « Natixis AM Funds » est gérée par Natixis Asset Management, une société de gestion d'investissement du groupe BPCE. Natixis Asset Management a décidé d'apporter les modifications suivantes au Prospectus de la SICAV.

Les modifications décrites ci-après entreront en vigueur le 19 février 2016.

Les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et le prospectus de la SICAV, ainsi que les derniers rapports périodiques qui décrivent les caractéristiques de la SICAV en intégralité peuvent être obtenus sans frais :

- Auprès du siège social de Natixis Asset Management :

Immeuble Grand Seine
21, quai d'Austerlitz
75634 Paris Cedex 13, France

Ces documents vous seront envoyés dans la semaine suivant la réception d'une demande écrite.

- sur le site Internet www.nam.natixis.com
- ou auprès du service financier belge CACEIS Belgium S.A., Avenue du port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée dans l'Echo et De Tijd.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Luxembourg, le 19 janvier 2016

Pour le conseil d'administration de « Natixis AM Funds ».

Natixis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

SICAV À COMPARTIMENTS MULTIPLES

1. Création des nouveaux compartiments suivants au sein de la SICAV

- Natixis Global Aggregate*
- Seeyond Multi Asset Diversified Growth Fund*
- H2O Lux Multibonds*
- H2O Lux Allegro*

* Ce compartiment ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

2. À compter du 19 février 2016, raccourcissement du cycle de règlement des souscriptions/rachats de T+3 à T+2

Le cycle de règlement des souscriptions et des rachats par les actionnaires sera raccourci de T+3 à T+2 pour les 11 compartiments suivants :

- Natixis Euro Aggregate
- Natixis Euro Bonds Opportunities 12 Months
- Natixis Euro Credit
- Natixis Euro Inflation
- Natixis Euro Short Term Credit
- Natixis Euro Value Equity
- Natixis Global Risk Parity
- Seeyond Europe Minvariance
- Seeyond Global Minvariance
- Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund
- Seeyond Equity Volatility Strategies

COMPARTIMENTS AYANT UNE GESTION « FIXED INCOME »

1. À compter du 19 février 2016, le compartiment « Natixis Euro Aggregate » sera modifié comme suit :

- Création d'une catégorie d'actions I/A H-USD (code ISIN : LU1335354038**).
- Conversion des catégories d'actions non couvertes libellées en USD en catégories d'actions couvertes libellées en USD comme suit :
 - R/A (USD) en R/A (H-USD) (code ISIN : LU1118014445**)
 - R/D (USD) en R/D (H-USD) (code ISIN : LU1118014528**)

*** Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

2. À compter du 19 février 2016, modification de l'objectif et de la politique d'investissement du compartiment « Natixis Euro Short Term Credit » comme suit :

Objectif d'investissement :

Version précédente

L'objectif d'investissement du Natixis Euro Short Term Credit (le « Compartiment ») est de surperformer l'indice Barclays Capital Euro Aggregate Corporate 1-3 (son « Indice de Référence ») sur sa période minimale d'investissement recommandée de 2 ans.

Nouvelle version

L'objectif d'investissement du Natixis Euro Short Term Credit (le « Compartiment ») est de surperformer l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3 (son « Indice de Référence ») sur sa période minimale d'investissement recommandée de 2 ans.

Politique d'investissement

Version précédente

Le processus d'investissement du Compartiment associe trois moteurs de performance :

- l'exposition directionnelle : via une surpondération/sous-pondération des actifs de crédit en portefeuille par rapport à l'indice de référence ;
- l'allocation sectorielle : sur la base du cycle économique et des fluctuations potentielles des notations ; et
- la sélection des émetteurs : sur la base d'une analyse fondamentale, de la valeur relative de l'émetteur et de facteurs techniques.

Le Compartiment est exposé à tout moment aux titres de taux libellés en euro.

La Société de gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe, ainsi que sur une méthodologie qui lui est propre.

Outre cette évaluation, le Compartiment investit au moins 80 % de son actif net en obligations d'entreprises libellées en euro notées investment grade, assorties d'une notation¹ égale ou supérieure à BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's) ou BBB- (Fitch Ratings) ou une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion :

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 15 % de son actif net en titres à haut rendement² et jusqu'à 15 % en actifs titrisés (hors CDO).

Par ailleurs, lorsque la notation d'un titre déjà présent dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation minimum, la Société de gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer dudit titre, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

Ces deux catégories d'actifs sont source de diversification et de performance.

		Minimum	Maximum
Fourchette de sensibilité par rapport au taux d'intérêt		0	5
Zone géographique des émetteurs (calculée en pourcentage de l'exposition du Compartiment)	Exposition zone euro	0 %	200 %
	Exposition hors zone euro	0 %	200 %

Le Compartiment n'est pas exposé aux actions.

L'exposition globale du Compartiment aux titres non libellés en euro et au risque de change ne pourra pas excéder 10 % de son actif net.

Les catégories d'actions couvertes** visent à couvrir la valeur nette d'inventaire contre les variations entre la devise de référence du Compartiment, l'euro et les différences devises de référence des catégories d'Actions.

*** Ces classes d'actions ne font pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

La devise de référence du Compartiment est l'euro.

1. Notation minimum BBB- de Standard & Poor's ou équivalent

2. Notation inférieure à BBB- de Standard & Poor's ou équivalent

1 & 2. La notation applicable est la notation la plus basse des notations S&P, Moody's et Fitch Ratings ou une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion. La notation considérée sera la notation de l'émission s'il n'y a pas de garant. S'il y a un garant, la notation applicable est la meilleure parmi la notation de l'émission et la notation du garant. Si la notation de l'émission n'est pas disponible et s'il n'y a pas de garant, la notation de l'émetteur sera appliquée.

Nouvelle version

Le processus d'investissement du Compartiment associe trois grands moteurs de performance :

- Exposition directionnelle du crédit : surexposition/sous-exposition au risque de crédit par rapport à l'Indice de référence ;
- Sélection des émetteurs et émissions : surexposition/sous-exposition à divers émetteurs et émissions par rapport à l'Indice de référence. Possibilité d'intégrer au portefeuille des émetteurs et émissions ne faisant pas partie de l'Indice de référence ;
- Et, dans une moindre mesure, allocation sectorielle : surexposition/sous-exposition à divers secteurs économiques (finance, industrie, services publics, etc.) par rapport à l'Indice de référence, compte tenu du cycle économique et des risques de fluctuation des notations.

Le processus d'investissement consiste en une approche fondamentale reposant sur une analyse de la valeur relative et sur d'autres facteurs techniques. La Société de gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe, ainsi que sur une méthodologie qui lui est propre.

Le Compartiment est exposé en permanence à des titres de créance libellés en euro.

Par ailleurs, le Compartiment investit au moins 85 % de son actif net dans des titres de créance de qualité investment grade¹ et autres instruments (liquidités, OPCVM, etc.) disposant d'une notation équivalente conformément à l'analyse de la Société de gestion :

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 15 % de son actif net dans des titres de créance haut rendement². Le Compartiment peut également investir jusqu'à 15 % de son actif net dans des actifs titrisés (sauf obligations adossées à des créances ou COD). Les titres haut rendement et les actifs titrisés constituent des facteurs de diversification et de rendement.

Par ailleurs, lorsque la notation d'un titre déjà présent dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation minimum, la Société de gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer dudit titre, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

		Minimum	Maximum
Fourchette de sensibilité par rapport au taux d'intérêt		0	5
Zone géographique des émetteurs (calculée en pourcentage de l'exposition du Compartiment)	Exposition zone euro	0 %	200 %
	Exposition hors zone euro	0 %	200 %

Le Compartiment n'est pas exposé aux actions.

Le Compartiment peut également investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres de créance non libellés en euro. Le risque de change par rapport à l'euro sera couvert pour tous ces titres de créance.

Les catégories d'actions couvertes** visent à couvrir la valeur nette d'inventaire contre les variations entre la devise de référence du Compartiment, l'euro et les différences devises de référence des catégories d'actions.

*** Ces classes d'actions ne font pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

La devise de référence du Compartiment est l'euro.

1. Notation inférieure à BBB- de Standard & Poor's ou équivalent

1 & 2. La notation applicable est la notation moyenne des notations Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings après avoir écarté la notation la plus haute et la notation la plus basse ou une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion. Lorsque seulement deux agences ont attribué une notation, la plus basse est utilisée. Lorsque seulement une agence a attribué une notation, celle-ci est considérée comme la notation applicable.

La notation considérée sera la notation de l'émission. Dans le cas d'une notation d'émission non disponible, la notation de l'émetteur sera utilisée. Si l'émission bénéficie d'une garantie explicite, la notation du garant sera utilisée. Au cas où la notation de l'émission et la notation de l'émetteur ne sont pas disponibles, une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion sera utilisée.

3. À compter du 19 février 2016, modification de l'objectif et de la politique d'investissement du compartiment « Natixis Euro Credit » comme suit :

Objectif d'investissement :

Version précédente

L'objectif d'investissement du Natixis Euro Credit (le « Compartiment ») consiste à obtenir une performance supérieure au Barclays Capital Euro Aggregate Corporate index (son « Indice de Référence ») sur sa période minimale d'investissement recommandée de 3 ans, tout en maintenant un niveau de risque relativement comparable (volatilité).

Nouvelle version

L'objectif d'investissement du compartiment Natixis Euro Credit (le « Compartiment ») consiste à obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate (son « Indice de référence ») sur une période minimale d'investissement recommandée de 3 ans, tout en maintenant un niveau de risque (volatilité) relativement comparable.

Politique d'investissement

Version précédente

Ce Compartiment actif basé sur une gestion de conviction vise à ajouter de la valeur grâce à l'exposition directionnelle, l'allocation sectorielle et la sélection des émetteurs.

Le processus d'investissement robuste, discipliné et actif, combine des informations macroéconomiques (analyse des facteurs macroéconomiques, fondamentaux de crédit et indicateurs de marché) avec la sélection des émetteurs de crédit (analyse des fondamentaux des émetteurs, valeur relative des émissions et facteurs techniques). La diversification est au cœur du processus avec un portefeuille composé de 70 à 120 titres issus de secteurs d'activité variés.

Le Compartiment est exposé à tout moment aux titres de taux libellés en euro.

Le Compartiment investit au moins 70 % de son actif net dans des obligations d'émetteurs privés libellés en euro.

Le Compartiment peut également investir :

- jusqu'à 30 % de son actif net en obligations souveraines ou titres de créance associés ;
- jusqu'à 15 % de son actif net en obligations convertibles en actions, avec la possibilité de détenir jusqu'à 10 % de son actif net en actions issues de la conversion de ces obligations ;
- jusqu'à 10 % de son actif net en instruments de taux libellés dans des devises autres que l'euro ; et
- jusqu'à 10 % de son actif net en instruments de titrisation, y compris des MBS et des ABS.

La sensibilité du portefeuille du Compartiment peut varier entre 0 et 8.

		Minimum	Maximum
Fourchette de sensibilité par rapport au taux d'intérêt		0	8
Zone géographique des émetteurs (calculée en pourcentage de l'exposition du Compartiment)	Exposition zone euro	0 %	100 %
	Exposition hors zone euro	0 %	100 %

L'exposition globale du Compartiment aux actions ne pourra pas excéder 10 % de son actif net.

L'exposition globale du Compartiment aux titres non libellés en euro et au risque de change ne pourra pas excéder 10 % de son actif net.

La Société de gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe, ainsi que sur une méthodologie qui lui est propre.

Outre cette évaluation, au moment de leur acquisition, ces titres étaient soumis à une contrainte de notation minimum correspondant à la notation investment grade, une notation* supérieure ou égale à BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's) ou BBB- (Fitch ratings) ou une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion.

Par ailleurs, lorsque la notation d'un titre déjà présent dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation minimum, la Société de gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer dudit titre, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

Dans une limite de 20 % de son actif net, le Compartiment peut procéder à des dépôts aux fins de la gestion de ses liquidités en tout ou partie en vue de contribuer à la réalisation de son objectif d'investissement.

La devise de référence du Compartiment est l'euro.

Les catégories d'actions couvertes** visent à couvrir la valeur nette d'inventaire contre les fluctuations entre la devise de référence du Compartiment, l'euro, et la devise de référence de la Catégorie d'Actions concernée.

*** Ces classes d'actions ne font pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

* La notation applicable est la notation la plus basse des notations S&P, Moody's et Fitch Ratings ou une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion, au moment de l'acquisition du titre en question. La notation considérée sera la notation de l'émission. Si la notation de l'émission n'est pas disponible, la notation de l'émetteur sera appliquée.

Nouvelle version

Le Compartiment investit principalement dans divers types de titres de créance en euro : obligations d'entreprises à taux fixe, autres titres de créance à taux fixe ou variable, titres de créance à court terme, etc.

Le Compartiment investit au moins 60 % de son actif net dans des titres de créance d'émetteurs privés libellés en euro.

Le Compartiment peut par ailleurs investir dans les instruments suivants :

- Instruments de dette souveraine et autres titres de créance émis par des organismes publics, à hauteur de 30 % de son actif net au maximum ;
- Titres adossés à des actifs, y compris titres adossés à des créances hypothécaires, à hauteur de 10 % de son actif net au maximum.

Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance libellés dans d'autres devises que l'euro, à hauteur de 10 % de son actif net au maximum, à condition de couvrir ces investissements contre le risque de change.

Le gérant gère activement le Compartiment sur la base de ses convictions en matière d'exposition directionnelle, d'allocation sectorielle, d'exposition géographique, de sélection des émetteurs, de maturité du portefeuille, etc.

La sensibilité du portefeuille du Compartiment peut varier entre 0 et 8.

		Minimum	Maximum
Fourchette de sensibilité par rapport au taux d'intérêt		0	8
Zone géographique des émetteurs (calculée en pourcentage de l'exposition du Compartiment)	Exposition zone euro	0 %	100 %
	Exposition hors zone euro	0 %	100 %

La Société de gestion se fonde sur l'évaluation du risque de crédit établie par son équipe, ainsi que sur une méthodologie qui lui est propre.

Outre cette évaluation, au moment de leur acquisition, les titres de créance doivent être assortis d'une notation investment grade* ou une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion.

Lorsque la notation d'un titre déjà présent dans le portefeuille se dégrade et devient inférieure à la notation investment grade, la Société de gestion examinera s'il faut conserver ou se séparer dudit titre, tout en maintenant comme critère principal les intérêts des Actionnaires.

Dans le cadre de sa gestion ordinaire des liquidités, le Compartiment aura la capacité d'investir dans des dépôts bancaires jusqu'à 20 % de ses actifs nets, pour autant que ces dépôts soient conformes à l'objectif d'investissement. La devise de référence du Compartiment est l'euro.

Les catégories d'actions couvertes** visent à couvrir la valeur nette d'inventaire contre les fluctuations entre la devise de référence du Compartiment, l'euro, et la devise de référence de la Catégorie d'Actions concernée.

*** Ces classes d'actions ne font pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

* La notation applicable est la notation moyenne des notations Moody's, Standard & Poor's et Fitch Ratings après avoir écarté la notation la plus haute et la notation la plus basse ou une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion. Lorsque seulement deux agences ont attribué une notation, la plus basse est utilisée. Lorsque seulement une agence a attribué une notation, celle-ci est considérée comme la notation applicable.

La notation considérée sera la notation de l'émission. Dans le cas d'une notation d'émission non disponible, la notation de l'émetteur sera utilisée. Si l'émission bénéficie d'une garantie explicite, la notation du garant sera utilisée. Au cas où la notation de l'émission et la notation de l'émetteur ne sont pas disponibles, une notation équivalente conforme à l'analyse de la Société de gestion sera utilisée.

4. À compter du 19 février 2016, baisse du « Total Expense Ratio » (« TER ») de la catégorie d'actions M du compartiment « Natixis Euro Credit »**

Catégorie d'actions	Nouveau TER	TER précédent
M**	0,15 %	0,50 %

*** Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

COMPARTIMENTS « SEEYOND »

1. Modifications apportées au « Seeyond Multi Asset Conservative Growth Fund »

Afin de mieux positionner le profil de risque du Compartiment, Natixis Asset Management a décidé de mentionner un objectif de volatilité mensuelle compris entre 3 % et 5 %.

Par ailleurs, les mentions suivantes sont ajoutées comme suit :

- « 3,00 % pour les catégories d'actions R H** » à l'objectif d'investissement,
- « + 3,00 % pour les catégories d'actions R H** (le « Taux de référence ») » à la section commission de performance pour les catégories d'actions couvertes.

*** Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Par ailleurs, afin de promouvoir la croissance du Compartiment et attirer de nouveaux actionnaires, Natixis Asset Management a décidé de créer une catégorie d'actions R/D EUR** et une catégorie d'actions RE/A H-USD**. La VNI de la catégorie d'actions RE/A H-USD** sera systématiquement couverte contre l'EUR, qui est la devise de référence du compartiment.

** Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

2. Modifications apportées au « Seeyond Europe Minvariance »

Par ailleurs, afin de promouvoir la croissance du Compartiment et attirer de nouveaux actionnaires, Natixis Asset Management a décidé de créer une catégorie d'actions RE/A H-USD**. La VNI de la catégorie d'actions sera systématiquement couverte contre l'EUR, qui est la devise de référence du compartiment.

Natixis a également décidé de convertir deux catégories d'actions du Compartiment non couvertes libellées en USD en catégories d'actions couvertes en USD comme suit :

- I/A (USD) en I/A (H-USD) (code ISIN : LU1118019246**)
- R/A (USD) en R/A (H-USD) (code ISIN : LU1118019329**)

* Cette classe d'action ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

COMPARTIMENTS « GLOBAL EMERGING » (ÉMERGENTS INTERNATIONAUX)

1. Modification de la stratégie d'investissement et changement de la désignation du « Natixis Global Emerging Equity »

a. Changement de désignation du Compartiment, comme suit :

Désignation précédente	Nouvelle désignation
Natixis Global Emerging Equity	Emerise Global Emerging Equity

b. Adoption d'un nouvel indice de référence à des fins de comparaison (à titre strictement indicatif) du rendement du Fonds avec celui de l'indice, comme suit :

Compartiment	Indice de référence précédent	Nouvel Indice de Référence
Emerise Global Emerging Equity	MSCI EM Index	MSCI EM IMI Index ¹

¹ L'indice MSCI Emerging Markets Investable Market Index (IMI) est un indice représentatif des marchés boursiers émergents mondiaux. Il intègre les segments des grandes, moyennes et petites capitalisations et en assure un suivi exhaustif en « collant » à près de 99 % de la capitalisation boursière flottante de chaque marché.

c. Nouveau gestionnaire financier par délégation

Natixis Asset Management Asia Limited a été nommée Gestionnaire financier par délégation du Compartiment. Elle se charge des aspects suivants :

- la gestion de la structure d'ensemble du portefeuille, c'est-à-dire l'allocation régionale, par pays et sectorielle, et
- la gestion des investissements du Compartiment sur les marchés émergents asiatiques, Inde inclus.

Natixis Asset Management Asia Limited (enregistrée sous le numéro 199801044D) est une filiale de Natixis Asset Management. Elle détient une licence « Capital Markets Services License » délivrée par la Monetary Authority of Singapore. La société est par ailleurs enregistrée auprès de la SEC (États-Unis) en tant que « investment advisor ». Son siège est au 1 Marina Boulevard, #28-00, One Marina Blvd, Singapore 018989.

La Société de gestion reste en charge de la gestion des investissements du Compartiment sur les marchés émergents d'Amérique latine et d'Europe.

d. Modification de l'Objectif d'investissement, comme suit :

L'objectif d'investissement du Compartiment consiste désormais à obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market Index (IMI) (son « Indice de référence ») sur une période minimale d'investissement recommandée de 5 ans (en lieu et place de l'indice MSCI Emerging Markets Index).

e. Modification de la Stratégie d'investissement, comme suit :

Le Compartiment investit au moins 90 % de son actif net dans des actions de marchés émergents, définis comme les pays de l'indice MSCI Emerging Markets Investable Market Index (IMI).

Le processus d'investissement est conduit par une sélection à long terme de titres bottom-up basée sur une analyse qualitative et sur une discipline stricte d'achat/vente. Le Compartiment investit dans des titres d'entreprise présentant des perspectives de croissance supérieures en termes de chiffres d'affaires, des résultats d'exploitation ou des bénéfices nets. La sélection des titres repose sur des recherches approfondies afin d'identifier les meilleures opportunités d'investissement après évaluation minutieuse de la stratégie de chaque société avec un focus sur la croissance. Le Compartiment utilise également une analyse fondamentale pour évaluer si les titres se négocient sur le marché en dessous de leur valorisation sous-jacente. Le Compartiment peut investir dans les titres d'entreprises de grandes, moyennes et petites capitalisations, ces dernières étant définies comme les sociétés dont la capitalisation boursière ne dépasse pas les 10 milliards de dollar US.

Le Compartiment est géré activement et vise à détenir un nombre limité de titres pour constituer un portefeuille concentré. Le Compartiment détient généralement environ 60 à 80 titres dans son portefeuille.

Le Compartiment peut ne plus investir jusqu'à 10 % de son actif net en actions de sociétés domiciliées dans des pays de l'OCDE mais dont l'activité est essentiellement basée dans des pays émergents.